

Projet Pédagogique du Temps Périscolaire de l'Association Montetibou

05/09/2016 – 05/09/2017

Table des matières

<u>Présentation</u>	2
➤ Intentions pédagogiques.....	2
➤ Ce que le temps périscolaire Montetibou permet	2/3
<u>Organisation</u>	3
➤ Présentation.....	3
➤ Environnement et équipement.....	3
➤ L'équipe.....	4
<u>Organisation du Temps périscolaire</u>	4
➤ Sécurité et règles de vie.....	4/5
➤ Bon sens et savoir vivre.....	5
➤ L'accueil au périscolaire.....	6
➤ Journée type.....	6/7

PRESENTATION

L'Association Montetibou souhaite répondre aux divers besoins des familles concernant l'accueil, l'écoute, le respect, c'est pourquoi une réflexion a été menée concernant l'accueil des enfants durant les temps périscolaires. Afin de mieux répondre aux questionnements, de préciser comment nous envisageons l'accueil des enfants qui nous sont confiés et de leur parents il est important d'établir un « projet pédagogique ».

Pour rappel : « Le projet pédagogique décline les conditions de mise en œuvre du projet éducatif pour un accueil particulier. C'est aussi un outil de formation des animateurs, de suivi des conditions de déroulement et de conduite de projet. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il énonce en termes clairs et simples la manière dont on souhaite accueillir l'enfant ou le jeune. Il est fondé sur la recherche du bien être de ces derniers, de leur épanouissement et de leur accès aux responsabilités de la vie en société ».

Extrait du mémo guide édité par l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire, établissement public du Ministère de la cohésion sociale.

Intentions pédagogiques

L'objectif principal de l'accueil Périscolaire de l'association Montetibou est de favoriser au maximum l'indépendance de l'enfant pour accéder à l'autonomie dans le respect de ses rythmes et de son individualité.

Pour cela nous souhaitons permettre à l'enfant de se construire dans le respect de ses besoins, qui sont différents de ses envies, de son rythme et de ses intérêts personnels. Le groupe permet l'apprentissage de la communication, de la frustration, du partage, de la bienveillance envers chacun toutefois les adultes veilleront à accompagner au mieux chacun dans cet apprentissage.

Le temps Périscolaire Montetibou permet :

- * Le respect de soi car l'enfant pourra choisir l'activité dont il aura besoin à ce moment là,
- * Le respect des autres ce qui implique de parler doucement et de respecter l'espace, l'activité et le travail commencé par l'autre,
- * Le respect de l'environnement : « je prends une activité, un travail, je le range quand j'ai fini tout en prenant soin du matériel ».

Cela implique pour l'enfant de s'exercer aux activités de vie pratique qu'il peut appliquer lors des temps de communauté.

De ce fait les intentions pédagogiques du temps périscolaire de l'école Montetibou permettent :

- * D'assurer la continuité entre les heures et les jours d'ouverture scolaire
- * De développer des activités en ayant le souci de l'inscrire dans la réalité locale
- * Le principe de précaution pour agir de façon responsable et en prenant en compte les risques par rapport à l'environnement

* La participation de chacun quelle que soit sa profession et son statut social

* La responsabilité de chacun, directeurs, animateurs, parents et enfants.

* Associer les parents au projet et renforcer les liens avec les familles

ORGANISATION

Présentation de l'organisation

Le lieu, les horaires, les contacts

L'association Montetibou dispose désormais d'une salle faisant partie des locaux de l'ancien groupement scolaire du Sacré Cœur de Nancy.

Celui-ci est situé au **39 rue de Laxou à Nancy (54)**, ce qui permet d'avoir un cadre sécurisant et confortable pour l'arrivée des parents avec leurs enfants. En effet, nous sommes à l'écart de la rue de Laxou qui est un axe fréquenté par les automobilistes et tout autour de la basilique nous pouvons trouver des emplacements permettant à tous de stationner et de circuler au sein d'une zone de circulation apaisée.

Le périscolaire Montetibou fonctionne en période de temps scolaire, **le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 8h30 pour l'accueil du matin, de 11h00 à 13h00 pour le temps du midi et de 16h00 à 18h30 pour le temps du soir.**

Ce déroulement de la journée est conçu pour s'adapter au mieux aux rythmes des enfants tout en conciliant les contraintes potentielles des parents.

Environnement et équipement

L'accueil périscolaire dispose désormais d'un lieu qui lui est propre situé dans une partie commune du collège du Sacré Cœur de Nancy.

Ainsi pour l'Accueil du Périscolaire, la salle et la cour, où se trouve le potager, accueilleront les enfants durant le temps de récréation et pour les activités manuelles et de temps libre.

Cette nouvelle organisation permet à chaque enfant, dans son groupe d'âge, d'évoluer dans une atmosphère conviviale, adéquate, donnant l'envie de l'effort, de la découverte, de l'apprentissage de l'autonomie, de la coopération et de la création.

Pour les jeux et activités d'extérieurs, nous disposons de la cour clôturée, d'un petit préau avec tables et bancs, ainsi que d'un potager.

L'équipe d'animation

Comme le précise le projet éducatif, l'accompagnement des enfants au sein du périscolaire s'effectuera selon la législation en vigueur du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Pour assurer les missions de direction :

- **Une coordinatrice titulaire du BAFD** (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions de Directeur), en cours de titularisation, et également titulaire du CAP petite Enfance,

Pour assurer les missions d'animation :

- **Deux animateurs titulaires du BAFA** (Brevet d'Aptitudes aux fonctions d'Animateur), titulaires.

Selon le cas et toujours dans le respect des quotas de la réglementation, des personnes auxiliaires peuvent être recrutées, même si elles ne disposent pas de diplôme adéquat, si elle possède une expérience avec les enfants et des compétences particulières : musique, langues étrangères, chant, art...

L'équipe veille à favoriser l'épanouissement et le développement des enfants aux travers des missions suivantes :

- Assurer aux enfants la sécurité affective et matérielle indispensable à leur équilibre,
- Identifier les besoins individuels de l'enfant pour lui proposer des activités ou des réponses adéquates,
- Agir de manière bienveillante envers chaque enfant en respectant les principes de non jugement, de retrait de l'adulte pour l'aider à faire seul, de verbalisation positive des règles, d'écoute,
- Être garant du présent projet pédagogique,
- Être à l'écoute des parents, favoriser les temps d'échanges.

ORGANISATION DU TEMPS PERISCOLAIRE

Sécurité et règles de vie

Pour les enfants

- Nous marcherons dans la salle, nous parlerons doucement, nous chuchoterons, nous rangerons ce que nous dérangerons.
- Nous boirons l'eau des bouteilles en verre et nous nous rincerons les mains et la bouche avec l'eau des jerricanes.
- Nous rangerons nos lunch-box et nous mettrons notre veste sur un cintre ou le dos d'une chaise
- Nous demanderons à un adulte de nous accompagner aux toilettes
- Jouer dans les arbres, dans la terre, est autorisé seulement si un animateur est présent
- Nous pourrons jouer dans le petit jardin et respecterons le lieu et les règles de ce même lieu (affichées dans la cour)

- Les trottinettes, ballons et tous les jeux d'extérieurs doivent être rangés après leur utilisation dans la malle bleu à l'entrée du périscolaire/ centre de loisirs.
- Les enfants laveront leur table après leurs activités salissantes (peintures, dessins, gouters)
- Chaque activité à son placard, les enfants en ont connaissance et respectent les règles de vie liées à cet usage.

Pour les animateurs

- Nous prendrons connaissances des fiches sanitaires des enfants, nous connaissons qui ne mange pas de viande, qui est allergique...
- En cas de chute, nous soignerons, en cas de choc à la tête, nous préviendrons la directrice et les parents et nous remplirons une fiche « accident » en double, une pour l'école et l'autre pour le parent. En cas d'accident grave, nous préviendrons le SAMU, les parents et la directrice.
- Nous transmettrons les informations à la directrice afin de garantir les informations à donner aux parents au départ de l'enfant.
- Nous veillerons à nettoyer les extérieurs (bouteilles cassées, plastiques, mouchoirs, papiers...) afin de garantir la sécurité physique des enfants.
- Une réunion est prévu tous les jeudis soir (organisation, événements marquants etc...) de 18h30 à 19h30 afin de faire le point entre les animateurs et la direction
- Un temps est prévu également le vendredi soir, avec la direction et les animateurs de 18h30 à 19h afin de ranger, organiser l'espace pour la semaine suivante.

Bon sens et savoir vivre

- Les animateurs veilleront à parler calmement et être à l'écoute des demandes et besoins des enfants et des parents
- Nous saurons à tous moments où sont les enfants, ce qu'ils font, avec qui et comment ils vont.
- Nous communiquerons, nous aideront notre collègue si celui-ci est en difficulté
- Nous respecterons le taux d'encadrement nécessaire au bon fonctionnement des activités et de la vie de groupe

Accueil au temps périscolaire

- Un animateur vient chercher les enfants dans les classes par tranche d'âge avec la liste des présences et prend toutes les informations des éducateurs et les transcrit sur la liste, puis à la directrice.

- La directrice, le soir, avec la liste et les informations données par les animateurs, note les départs et informe les parents du déroulement de la journée, ou des prochains événements qui nécessitent une organisation particulière.
- La salle doit être accueillante, rangée et nous veillerons à ce que les familles se sentent vues et entendues par tous

Temps périscolaire du midi

- Il est échelonné, les services commencent à 11h15 et se terminent à 13h30, l'accueil Périscolaire commence à 11h et se termine à 13h.
- Chaque animateur prend en charge son groupe d'enfants, il accompagne les éducateurs dans les temps de transition (retour en classe ou arrivée dans la cour)
- L'animateur des maternelles propose son activité du jour au groupe d'enfants, libre à eux de choisir de faire ou de ne pas faire cette activité, dans ce cas ils sont en temps libre. Les primaires eux, se sont inscrits la veille à une activité mais libre à eux de ne pas la réaliser, ou de l'interrompre en cours, afin de ne pas être dans un engagement mais avoir la liberté de revenir ou non à cette activité.

Temps périscolaire du soir

- L'équipe d'animation reprend la même organisation que le midi, à la différence que les enfants se retrouvent tous au même moment.
- Chaque animateur est responsable de son groupe d'enfants (par tranche d'âge) et reprend l'activité proposée le midi.

Journée type

Le temps du midi

10h30/ 11h00 : Accompagnement classe Enfantine (Maryline)

11h : Arrivée des animateurs (Toanti/Alain)

11h15 : Accueil des enfants Maternelle 2 (un animateur : Toanti viendra récupérer le groupe dans la classe aidée de Marion)

11h30 :

- Accueil des Primaires 1 (un animateur : Alain viendra récupérer le petit groupe qui sort en premier de la classe)
- Début des activités pour les Maternelles 2

11h45 :

- Début des activités pour les Primaires 1
- Fin des activités pour les Maternelles 2
- Accueil des Primaires 2

12h00 :

- Accueil des Maternelles 1
- Début des activités Maternelle 1.

12h45 :

- Retour en classe pour les Primaires 1 et 2 et Maternelles 1.

13h : Départ des animateurs

Le temps du soir

16h00 :

- Arrivée des animateurs (Toanti/Alain).
- Les animateurs récupèrent les enfants dans les classes (Toanti : Maternelles 2 et Alain Primaires 1 et 2)

16h/16h30 : Goûter des enfants

16h40 :

- Début des activités selon les choix du midi
- L'animateur du temps libre s'occupera de vérifier les départs.

18h15 : Fin des activités et aide au rangement

18h30 : Départ des animateurs